Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative

Public	Les salariés et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont le métier inclue la production de contenus rédactionnels (emails, notes de synthèse, rapports, comptes-rendus., articles..) ou visuels (publications réseaux sociaux, images, sites internet…). La certification est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels exerçant dans les domaines de l'assistanat, du secrétariat, du marketing, de la communication, des ressources humaines et du juridique.
Prérequis	Il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation d'Internet.
Modalités et délai d'accès	Inscription par mail ou téléphone : au minimum 10 jours avant le démarrage de la session.
Présentation générale	Formation à la création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative, enregistrée auprès de France Compétences par Inkréa Certifications sous le numéro RS6776. Organisme de formation : LIFTIA, 1 place gabriel péri, 13001 Marseille. Directeur général : Charles Martin-Laval : 06 50 32 49 53 - hello@liftia.ai. Siret 94118134900015 - NAF 85.59B - RCS 941181349. Enregistrée sous le numéro NDA 93132386513 auprès du Préfet de la Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Objectifs	- Définir la stratégie d'implémentation de l'intelligence artificielle générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA Générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail. - Utiliser de manière optimale les outils d'IA Générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés à la demande initiale, accessibles aux personnes en situation de handicap et évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel. - Evaluer et solutionner les problématiques éthiques et règlementaires liées à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative afin de créer des contenus respectant le cadre de l'IA Act, et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

CONTENU DE LA FORMATION — PROGRAMME DÉTAILLÉ

Module 1 : Comprendre l'IA générative et ses usages

Compétence : Comprendre les fondements et capacités de l'IA générative

Contenu :

— Introduction à l'IA générative et à ses capacités
— Panorama des outils majeurs (ChatGPT, Gemini, Firefly, Copilot, Mistral)
— Exemples d'utilisation sur le poste de travail

Module 2 : Identifier les opportunités IA dans son métier

Compétence : Analyser ses missions professionnelles pour identifier les opportunités d'intégration de l'IA

Contenu :

— Analyse des missions quotidiennes et des tâches répétitives
— Méthodologie d'analyse des processus professionnels
— Étude de cas en sous-groupes

Module 3

Module 3 : Déployer l'IA dans son environnement de travail

Compétence : Définir et mettre en œuvre un plan de déploiement des outils d'IA générative

Contenu :

— Configuration des outils et paramétrages de base
— Élaboration d'un plan d'actions (tâches, délais, collaborateurs, phases de test)
— Mise en pratique : mini plan de déploiement collectif

Module 4

Module 4 : Les fondamentaux du Prompt Engineering

Compétence : Maîtriser la rédaction de prompts efficaces pour les outils d'IA générative

Contenu :

— Principes de rédaction d'un prompt efficace
— Structuration (contexte, rôle, format, contraintes)
— Mise en pratique : atelier d'écriture de prompts

Module 5

Module 5 : Produire des contenus rédactionnels et visuels

Compétence : Créer des contenus rédactionnels et visuels à l'aide des outils d'IA générative

Contenu :

— Rédaction avec ChatGPT, Mistral, Gemini ou Claude
— Création visuelle avec Copilot, Firefly ou Midjourney
— Exemples : transcription audio et génération de comptes rendus

Module 6

Module 6 : Confidentialité et sécurité des données

Compétence : Identifier et appliquer les bonnes pratiques de confidentialité et sécurité des données lors de l'usage de l'IA

Contenu :

— Identifier les données sensibles (internes, externes)
— Bonnes pratiques : anonymisation, restriction d'accès, revue manuelle
— Étude de cas pratique

Module 7

Module 7 : Accessibilité et inclusion dans les contenus

Compétence : Produire des contenus accessibles et inclusifs conformément aux normes en vigueur

Contenu :

— Normes et obligations
— Bonnes pratiques pour les handicaps visuels, auditifs et cognitifs
— Mise en pratique : adaptation d'un contenu existant

Module 8

Module 8 : Conformité réglementaire

Compétence : Appliquer le cadre réglementaire européen (IA Act et RGPD) à la création de contenus par IA

Contenu :

— Le cadre européen (IA Act) : enjeux, classification des risques, biais, transparence
— RGPD et protection des données personnelles : obligations et bonnes pratiques
— Étude de cas collectif

Module 9

Module 9 : Éthique et bonnes pratiques professionnelles

Compétence : Développer une utilisation éthique et responsable de l'IA générative dans un contexte professionnel

Contenu :

— Identifier et limiter les biais des IA
— Développer une utilisation responsable et transparente
— Réflexion éthique appliquée aux métiers représentés

Module 10 **Module 10 : Les techniques d'optimisation des contenus**

Compétence : Optimiser les contenus produits par IA à l'aide de stratégies avancées

Contenu :

— Pourquoi optimiser ses contenus avec l'IA ?
— Stratégies d'optimisation (contexte, contrainte, style, format, accessibilité)
— Exemples concrets et retours d'expérience
— Étude de cas | Mise en pratique

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques : Le passage de l'examen de la certification RS6776, enregistrée auprès de France Compétences par Inkréa Certifications, est obligatoire. Il consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation (6 cas pratiques), suivi d'une soutenance orale de 20 minutes. En cas de financement CPF, un refus de s'y présenter pourra entraîner une demande de remboursement de la formation. Cette formation professionnelle de par son caractère certifiant peut être prise en charge par le CPF. Toute action ne rentrant pas dans le cadre de l'article L6313-1 du code du travail ne rentre pas dans ce dispositif de prise en charge. Méthodes pédagogiques : - Évaluations intermédiaires : QCM couvrant les points vus dans chaque module - En fin de parcours, passage de la certification basé sur 6 cas pratiques (écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation), suivi d'une soutenance orale de 20 minutes. Modalités possibles : 16 heures en synchrone (présentiel ou distanciel)
Moyens d'encadrement	Directeur général : Charles Martin-Laval : 06 50 32 49 53 - hello@liftia.ai
Durée	16 heures en synchrone
Lieu(x)	1 place gabriel péri, 13001 Marseille (ou distanciel)
Coût par participant	1 600 € TTC / stagiaire
Accessibilité	Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Contact référent handicap : Charles Martin-Laval, charles@liftia.ai
Responsable / Contact	Charles Martin-Laval, Directeur général de LIFTIA. Téléphone : 06 50 32 49 53. Email : hello@liftia.ai. Adresse : 1 place gabriel péri, 13001 Marseille.
Suivi de l'action	Évaluations intermédiaires par QCM.
Évaluation de l'action	Le passage de l'examen de la certification RS6776, enregistrée auprès de France Compétences par Inkréa Certifications, est obligatoire. Il consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation (6 cas pratiques), suivi d'une soutenance orale de 20 minutes. En cas de financement CPF, un refus de s'y présenter pourra entraîner une demande de remboursement de la formation. Cette formation professionnelle de par son caractère certifiant peut être prise en charge par le CPF. Toute action ne rentrant pas dans le cadre de l'article L6313-1 du code du travail ne rentre pas dans ce dispositif de prise en charge.
Indicateurs de résultats	Taux de satisfaction : 9,2/10Taux de recommandation : 100%Taux de réussite : 100%Taux de présentation à l'examen : 100%Taux d'obtention de la certification : 100% Mis à jour le 12 octobre 2026